



Actu filières

bilan 2017 perspectives 2018

juin 2018



Le service filières
et environnement

Bilan des filières en
France

Bilan Emmaüs 2017

L'amélioration
des pratiques

Ce qui s'est passé
dans les groupes

Communication,
événement

POUR EN SAVOIR
PLUS...



1. Le service filières et environnement

L'équipe Filières & Environnement, au sein du Pôle Innovation et Développement, est au service des groupes et du Mouvement. Elle intervient à différents niveaux pour accompagner la démarche environnementale du mouvement Emmaüs.

La feuille de route de la mission Filières & Environnement

Initiée en 2016, la démarche de redéfinition d'une nouvelle feuille de route pour les filières D3E et DEA a abouti en 2017 avec un objectif général de maintenir et renforcer notre position de leader en tant qu'acteur du réemploi en renforçant nos capacités de réparation et en développant la collecte (de qualité).

Cet objectif général se décline en différentes actions à mener tant sur l'amélioration de la collecte, avec le développement de partenariats avec les collectivités locales et les distributeurs, que sur la réparation, avec un travail conjoint avec le service formation pour proposer de nouvelles formations au sein du mouvement.

Représentation et lobbying auprès des institutions

Emmaüs France participe aux commissions animées par le ministère sur les filières D3E, DEA et TLC depuis 2005. Ces commissions de concertation réunissent l'ensemble des acteurs intervenant sur l'organisation et la gestion des filières (collectivités locales, éco-organismes, opérateurs de déchets, association de défense de l'environnement et associations de **l'économie sociale et solidaire**). Emmaüs France s'y investit activement pour défendre les intérêts des groupes. En 2017, l'équipe s'est mobilisée sur la définition du nouveau cahier des charges pour les DEA et la revalorisation du soutien financier à la « pérennisation » pour la filière textile.

Négociations et mise en œuvre des accords avec les Eco-organismes

Les éco-organismes agréés par les pouvoirs publics selon les cahiers des charges définis, élaborent avec l'ensemble des acteurs des accords de partenariats.

Le service Filières & Environnement a négocié pendant plusieurs mois, en lien avec le Réseau des Ressourceries (autre partenaire du réemploi/réutilisation) le nouvel accord cadre dédié aux acteurs de l'ESS sur les DEA. Une fois approuvé par le conseil d'administration d'Emmaüs France, l'équipe se charge de la mise en œuvre de cet accord auprès des groupes du mouvement.

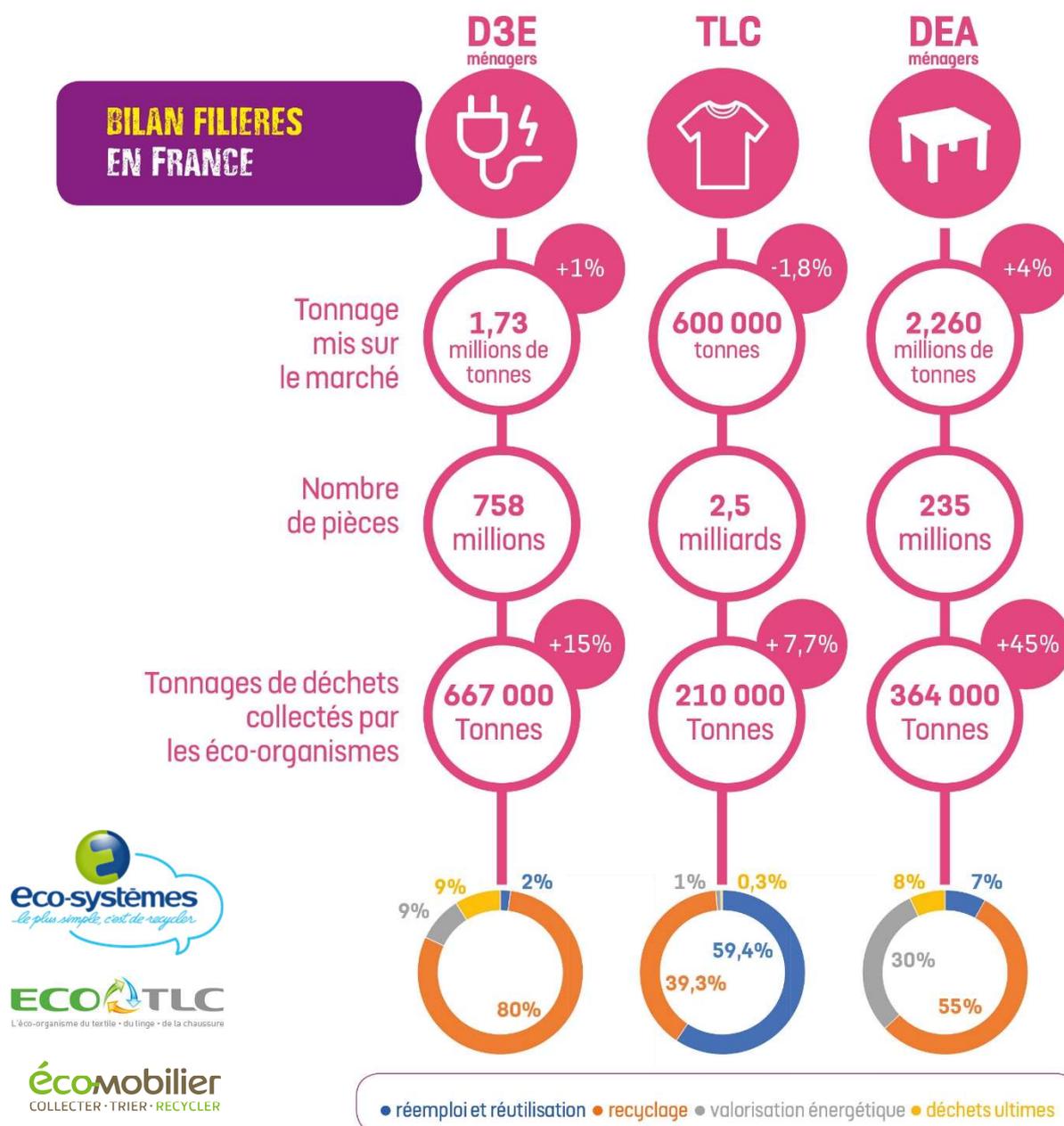
Amélioration des pratiques et compétences : outils, formations, échanges de pratiques

En fonction du contenu des accords avec les éco-organismes, mais aussi de la feuille de route de l'équipe validée par les instances, et en lien avec l'ensemble des équipes du siège (branches, formation, communication, partenariats...) l'équipe élabore et diffuse différents dispositifs pour l'animation du réseau et le développement des activités. C'est dans ce cadre que la mission Eco-responsabilité a été mise en place.

Accompagnement individuel des groupes et des projets

Le service répond, autant que possible, aux besoins d'accompagnement des groupes Emmaüs sur les thématiques concernées : filières et déchets, traçabilité, démarches éco-responsables, organisation de l'activité, pratiques de réemploi. Le service porte également le développement de projets en lien avec la prévention des déchets. C'est le cas notamment de l'expérimentation sur le réemploi des déchets du BTP (bois de fenêtre et isolants).

2. Bilan filières en France

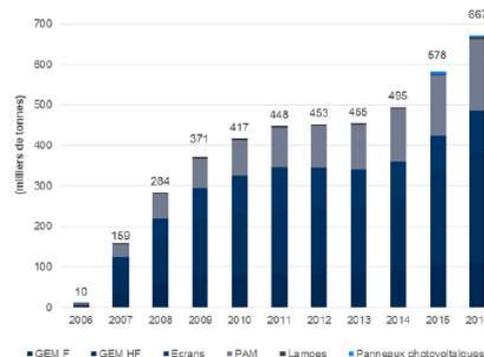


Les données nationales fournies par l'ADEME à ce jour sont les données 2016.

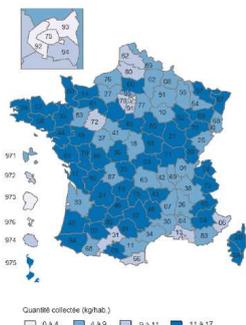
La filière D3E – Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Le marché des EEE représente en France 758 millions d'appareils vendus en 2016, soit 1,73 millions de tonnes. Depuis quelques années, les mises sur le marché d'Équipements Électriques et Électroniques connaissent un net rebond avec une augmentation de 20 % entre 2013 et 2016. Cette hausse concerne particulièrement les secteurs de la téléphonie mobile, des objets connectés et des téléviseurs.

La collecte des D3E n'est pas directement corrélée aux ventes, puisqu'elle concerne des appareils en fin de vie, et donc mis sur le marché il y a plusieurs années. Pourtant la collecte des D3E connaît également une nette augmentation depuis deux ans, notamment en raison du renouvellement technologique de certains appareils (téléviseurs) et de la comptabilisation par les éco-organismes des tonnages collectés de canaux de collectes auparavant non-comptabilisés (ferrailleurs ...).



Evolution de la collecte des D3E en France



Taux de collecte des D3E par département

Le taux de collecte national est de 10 kg par habitant sur 2016, soit 1,3 kg de plus qu'en 2015.

Au palmarès des meilleurs taux de collecte, le département du Tarn et Garonne succède à celui des Hautes-Alpes, avant un taux de 16,7 kg par habitant.

Plus d'infos dans le rapport annuel de l'ADEME sur la filière DEEE

www.ademe.fr/rapport-annuel-registre-dechets-dequipements-electriques-electroniques-deee-donnees-2016

La fusion Eco-systèmes et Récyclum

Les entreprises associées d'Eco-systèmes et Récyclum ont décidé fin mai de réunir les deux éco-organismes en un seul, baptisé ES-R, qui sera chargé de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ménagers et professionnels, des lampes et des petits appareils extincteurs.

L'objectif de ce rapprochement est d'accélérer le développement de la collecte et du recyclage en valorisant les synergies entre les deux organisations. La société ES-R continuera d'être visible à travers les deux marques Eco-systèmes et Récyclum.

Cette opération n'a aucune incidence sur l'accord-cadre entre Eco-systèmes et Emmaüs France.

Attention Eco-systemes a déménagé !

À l'occasion de la fusion entre Eco-systèmes et Récyclum, les équipes du nouvel organisme ES-R ont déménagé. Vous devez maintenant envoyer vos documents et factures à l'adresse suivante :

ES-R

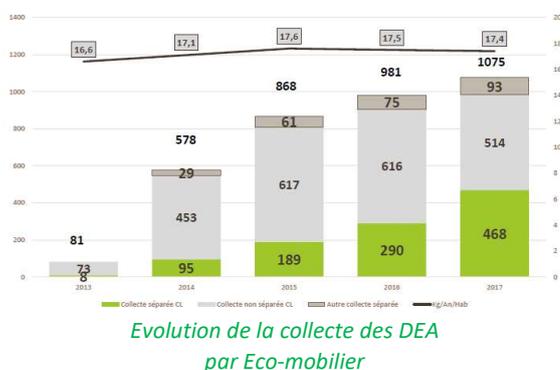
34-40 rue Henri Regnault – 92068 PARIS LA DEFENSE Cedex

Vos factures doivent être adressées à ESR. Les factures adressées au nom d'Eco-systèmes seront refusées.

La filière DEA – Déchets d'Éléments d'Ameublement

Plus d'infos dans le rapport annuel de l'ADEME sur la filière DEA
<http://www.ademe.fr/rapport-annuel-filiere-dechets-delements-dameublement-dea>

Les ventes de mobilier sont en augmentation depuis 2013, année de la mise en place de la filière. En 2016 ce sont 2,26 millions de tonnes de meubles qui ont été mises en marché en France, soit 235 millions de meubles. Sur le secteur du mobilier professionnel, le marché représente 298 000 tonnes pour 25 millions d'unités.



Du fait de sa jeunesse, les résultats de la filière sont en forte croissance.

364 000 tonnes de DEA ont été collectées séparément (c'est-à-dire via une benne réservée aux DEA) en 2016 par *Eco-mobilier*.

A celles-ci s'ajoutent les 605 000 tonnes encore gérées par les collectivités locales sans benne dédiée (mélangées à d'autres déchets). Cette part est vouée à se réduire de façon très significative d'ici 2020 et devenir marginale.

La collecte des DEA professionnels représente 47 500 tonnes.

Coté traitement, les objectifs sont atteints, la filière assure 91% de valorisation, dont 58% de recyclage. L'augmentation des tonnages collectés a cependant des conséquences : les fabricants de panneaux ne seront bientôt plus capables d'absorber toutes les quantités de bois issus des DEA. Les acteurs de la filière (éco-organismes, opérateurs de traitement et fabricants) ont lancé des démarches de R&D pour trouver des solutions nouvelles pour exploiter ce gisement.

Nouveaux agréments pour Eco-mobilier et Valdélia...

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a réagréé *Eco-mobilier* et *Valdélia* pour une période de 6 ans, jusqu'à fin 2023.

Tout au long de l'année 2017, la CEFREP (Commission d'Evaluation des Filières à Responsabilité Elargie des Producteurs), à laquelle participe Emmaüs France, a travaillé à la rédaction d'un nouveau cahier des charges, pour définir les nouvelles obligations des éco-organismes. Nous avons réussi à introduire plusieurs nouvelles mesures concernant les relations avec les acteurs de l'ESS et les questions de réemploi :

- Maintien de la **reprise gratuite des DEA** des acteurs de l'ESS
- **Ajout d'objectifs de mise à disposition** de tonnages aux acteurs de l'ESS en vue de réutilisation
- Maintien d'un **soutien financier sur la reprise des déchets**
- **Ajout d'un soutien financier sur les tonnages réemployés** ou réutilisés
- Ajout d'un **budget dédié à des actions** de soutien à la prévention des déchets et à la réutilisation.

... et nouveaux accords-cadres pour l'ESS

Les accords-cadres entre Emmaüs France et *Valdélia* et Emmaüs France et *Eco-mobilier* ont dû être revus pour répondre aux dispositions du nouveau cahier des charges.

Les barèmes de soutien sont modifiés et les structures bénéficieront désormais d'un soutien financier calculé à la fois sur les tonnages réemployés et les tonnages mis en bennes. **Cela représente une augmentation de 7% des soutiens pour le mouvement.**

Une nouvelle campagne d'adhésion est nécessaire pour l'ensemble des structures concernées.

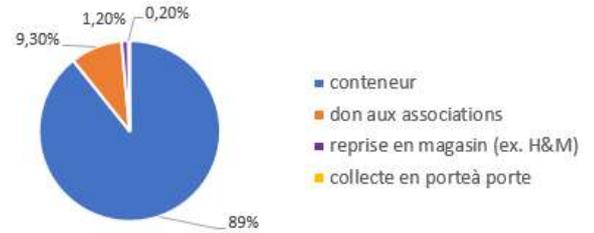


La filière TLC : Textile, Linge de Maison et Chaussures

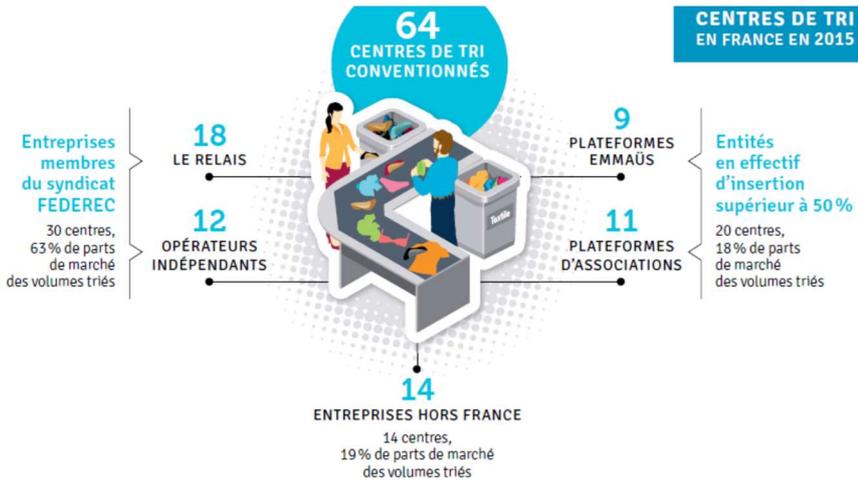
En France, 2,5 milliards de pièces sont vendues chaque année.

En 2016, environ **210 000 tonnes*** (+7,7 % d'augmentation) de TLC ont été collectées dans les 41 793 Points d'Apport Volontaire (PAV) identifiés dans la filière, dont les associations.

**source rapport d'activité 2016 d'Eco-TLC*



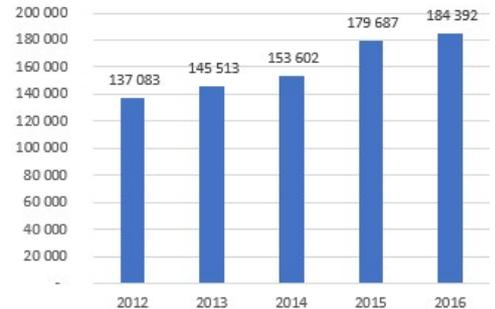
Les modes de collectes du textile en France



Le tri des TLC collectés sur le territoire français est effectué par 64 centres de tri agréés par Eco-TLC : 50 centres en France et 14 en Europe. 27 de ces centres appartiennent au Mouvement Emmaüs.

Avec 184 392 T de TLC triés en 2016, la filière ne cesse de progresser.

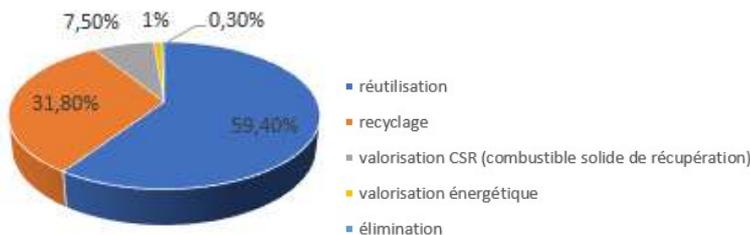
Les 8 plateformes Emmaüs (Audotri, Evira, Le Lien, Le Tri d'Emma, Retritex, Tri d'Union, TRIO, Vertex) ont trié en 2016 plus de 18 500 T (+23 % d'augmentation) de textile et le Relais 79 200 T.



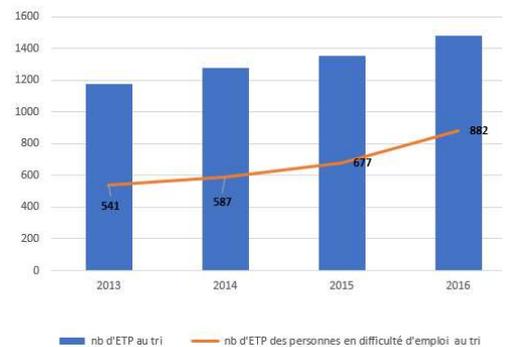
Evolution du tonnage de textile trié en France

Cette filière a la particularité de valoriser à 99,7 % les TLC collectés et triés avec une place majeure pour la réutilisation. Ces résultats dépassent les objectifs fixés pour la filière.

La filière textile est particulièrement riche en emplois, et notamment dans le secteur de l'ESS et de l'insertion. L'évolution des tonnages triés s'est accompagnée d'un développement de l'emploi. Sur plus de 1 400 emplois, 882 sont des emplois d'insertion.



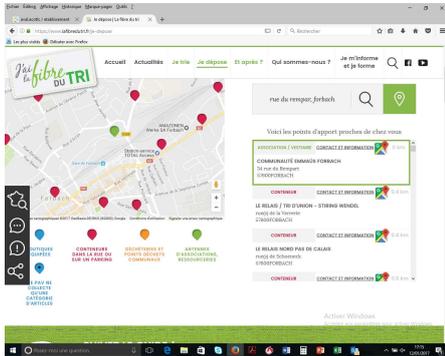
La valorisation du textile en France



Nombre d'emplois dans la filière textile

Comment être identifié comme un point de dépôt ou PAV ?

En vous connectant sur le site grand public d'Eco-TLC www.lafibredutri.fr vous trouverez tous les points de dépôt des structures Emmaüs : antenne, boutique, lieu de vente ou d'activités, conteneur ou tout autre lieu de dépôt. Pour y figurer, merci d'envoyer l'adresse à référencer à emmaus-france.



Aujourd'hui plus de 900 points de dépôts Emmaüs sont identifiés.

***Pour rappel :** un point de dépôt devient un PAV Eco-TLC s'il est référencé dans la base de données Eco-TLC et s'il affiche la signalétique Eco-TLC prévue à cet effet.*



Les éléments de signalétique disponibles pour identifier vos PAV (Boutique, antenne, conteneur...)

Le marché du textile

Le marché du textile de seconde main en 2017 est dans la continuité de 2016. La baisse des prix entraîne des difficultés d'écoulement des marchandises et des soucis de trésorerie pour les plateformes Emmaüs et les Relais. Plusieurs réunions « plateformes » ont eu lieu en 2017 pour échanger sur l'état du marché, sur les situations individuelles et collectives et adapter l'activité.

Des démarches ont également été menées auprès de l'éco-organisme pour bénéficier de soutiens anticipés.

Une revalorisation du soutien financier pour les opérateurs de tri mais...

Suite aux travaux menés dans le cadre de l'observatoire des coûts du tri, et malgré un contexte tendu de la filière, **grâce à la détermination d'Emmaüs France et du Relais, le ministère a validé (arrêté du 19 septembre 2017) l'augmentation du soutien au tri en passant de 65 €/T à 82,5 €/T sur les tonnages triés à partir de 2017.**

Toutefois, l'éco-organisme et les metteurs sur le marché étant opposés à cette revalorisation, ils ont déposé un recours auprès du conseil d'Etat pour annuler l'arrêté fixant cette revalorisation. Les opérateurs de tri portés par *Federec* textile (fédération des recycleurs) avec *Le Relais* et Emmaüs France ont mandaté un avocat spécialiste pour défendre cet arrêté. Les relations avec l'éco-organisme sont tendues.

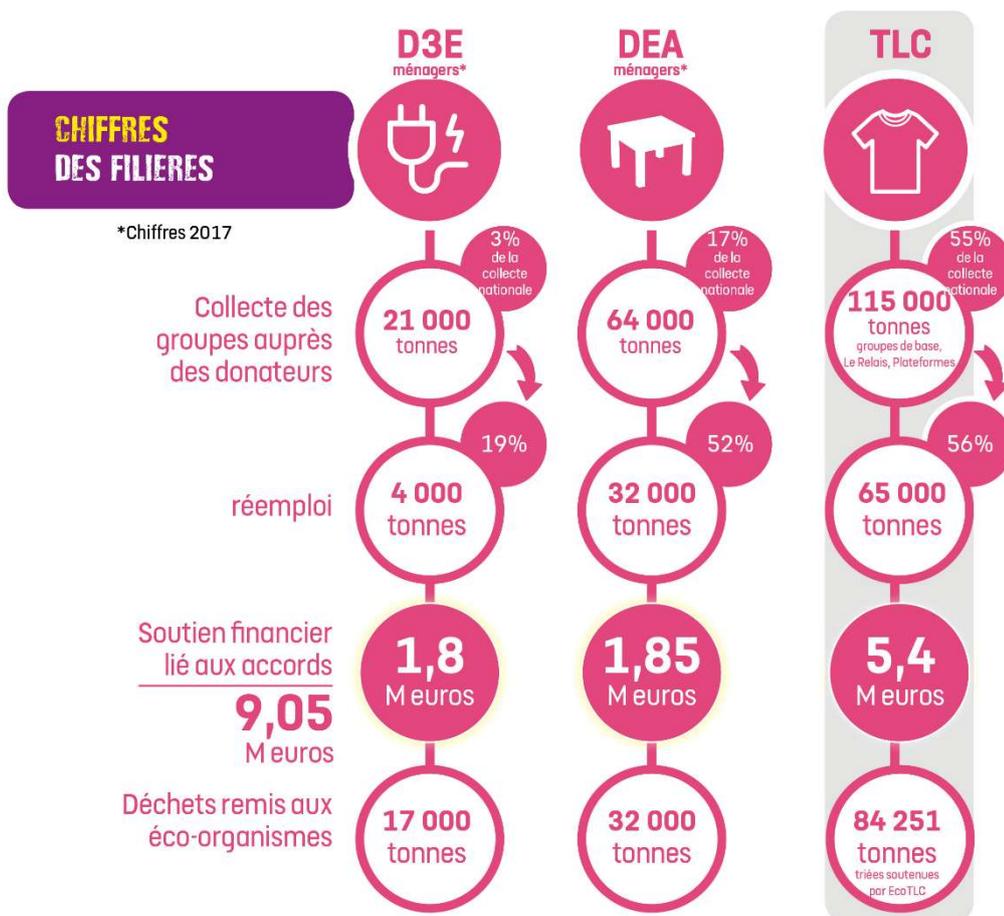
3. Le bilan Emmaüs

Les chiffres Emmaüs pour les filières REP

Le fléchissement des tonnages de D3E collectés dans les groupes se poursuit. La collecte de D3E dans les groupes est passée de 19 000 tonnes en 2016 à 17 000 tonnes en 2017, notamment car la collecte d'écrans diminue.

Du côté des DEA, les tonnages des groupes augmentent, tant au niveau de la collecte auprès des donateurs que de la remise de déchets à Eco-mobilier, mais cette tendance est principalement le fruit de la montée en puissance de la filière (plus de groupes disposent d'une benne) et du développement de la traçabilité.

En ce qui concerne les DEA professionnels, les 19 groupes adhérents au dispositif Valdélia ont déclaré 165 tonnes de mobilier collecté et 108 tonnes de réemploi et réutilisation.



N'oubliez pas que vous pouvez déclarer le réemploi des D3E sur l'extranet d'Eco-systèmes et ainsi bénéficier d'un soutien au réemploi de 1,5€ par GEM réemployé !

Le Fonds de développement

Le Fonds de développement est financé par les contributions volontaires des groupes, sur la base des soutiens versés par Eco-systèmes et Eco-mobilier. Le montant appelé chaque année au titre du Fonds de Développement est d'environ 350 000 euros. Les contributions reçues sont de 300 000 euros sur 2017.

Créé pour permettre de soutenir financièrement des actions en lien avec le développement des activités économiques au sein du mouvement, ce fonds a contribué au financement de nombreux projets depuis sa mise en place en 2007 : Etude de faisabilité pour la plateforme Retrilog, Etude juridique sur les activités économiques, Projet Requalif, Lancement de Label Emmaüs, Etude de faisabilité d'une plateforme livres ...

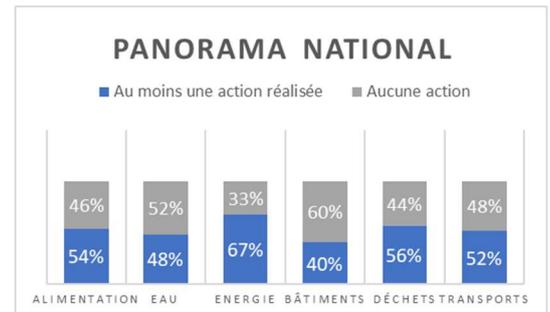
Ce fonds permet également de souscrire à une assurance qui couvre les groupes en cas de dommage sur l'environnement.

En raison des nouvelles modalités de soutiens aux acteurs de l'ESS par Eco-mobilier, le mode de calcul des contributions change. Le barème change mais le nouveau mode de calcul permet de maintenir les contributions à un niveau stable (voir note jointe).

L'éco-responsabilité dans le mouvement Emmaüs

Il y a un an, lors des Assises de Région 2017, un engagement pour l'éco-responsabilité a été défini : initier la démarche éco-responsable dans chaque région pour recenser les bonnes pratiques et les mutualiser. La principale attente était de faire adhérer les groupes à une démarche globale de gestion responsable de l'environnement.

C'est pourquoi entre juin et décembre 2017, une étude a été réalisée, grâce à un questionnaire, auprès de 90 groupes des 3 branches déployés sur 7 régions. L'état des lieux concernait les thématiques eau, énergie, bâtiments, alimentation, déchets (hors filières) et transports.



Le travail de recensement a permis de vérifier que de nombreux groupes ont déjà mis en place des actions dans le cadre d'une démarche éco-responsable. Il permet également d'illustrer le potentiel de nouvelles actions à mettre en œuvre.

En 2018, chaque région accueillera une journée de l'Eco-responsabilité. Inscrivez vous et venez partager vos expériences et donner forme à vos idées.

Les pratiques environnementales concernent toutes les actions écologiques mises en œuvre dans les groupes :

- Récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin ou alimenter l'atelier électroménager ;
- Faire un potager pour consommer les légumes et les revendre en cas de surplus ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en favorisant les circuits courts avec les justes quantités, en développant un compost ;
- Produire et consommer de l'énergie « alternative » comme les chaudières à bois, la géothermie, les panneaux solaires thermiques, etc.

La mobilisation des régions Emmaüs pour la participation au plan régional de prévention et de gestion des déchets

Dans la continuité de 2016, les régions Emmaüs ont été sensibilisées aux travaux sur le plan de prévention et de gestion des déchets par le pôle Régions et le service Filières & Environnement. L'objectif pour Emmaüs est de se faire connaître auprès des interlocuteurs institutionnels pour que nos activités soient mieux prises en compte et pour participer aux orientations du nouveau plan. Les enjeux sont importants notamment sur le réemploi et la filière textile.

Les régions ont identifié des représentants au sein des groupes pour participer aux travaux sur les plans et constituer à terme un réseau de référents.

4. Vers une filière de réemploi des déchets du BTP ?

L'étude des conditions pour le réemploi d'**isolants rigides** et de **fenêtres en bois** déposées, les deux matériaux traités par le projet ReQualif, a pris fin le 30 juin 2017. Ce travail a été réalisé grâce à l'implication, à des degrés divers au cours de ces deux années, de près d'une cinquantaine de personnes.



Pour les fenêtres en bois, le projet s'est appuyé sur un noyau de 7 personnes. Elles ont porté les actions de conception, de développement de produits, de relations et tests auprès des publics cibles, de l'encadrement et des opérations en atelier ainsi que la résolution de multiples situations organisationnelles. Beaucoup de compétences, de savoir-faire, d'énergies, d'engagements et de persévérance ont donc jalonné cette première phase. Avec des succès encourageants : que ce soit l'impact positif pour les salariés en insertion qui y ont participé ou les retours des clients potentiels,

simplement curieux ou décidés à passer commande.

Les isolants rigides, un constat mitigé.

La conclusion du groupe de travail est que les conditions pourraient être plus favorables au réemploi des isolants d'ici une dizaine d'années.

A cette échéance, on trouvera sans doute de plus nombreux chantiers de dépose d'isolants rigides (c'est-à-dire vissés sur bacs aciers) qui seront alors installés depuis 20 à 30 ans.

Lorsque ces chantiers et matériaux seront accessibles, il faudra alors disposer de moyens financiers nécessaires pour les tests en laboratoire permettant de requalifier les matériaux. Il sera également important que les conditions réglementaires aient évolué en faveur du réemploi.

D'ici là, le recyclage reste la voie la plus sûre pour le retraitement de ces isolants.

Fenêtres en bois, sources de débouchés et de collaborations exemplaires

Pour le réemploi de fenêtres en bois, les opérations entreprises au 1^{er} semestre 2017 ont permis de développer une seconde génération de produits. Les prototypes ont été réalisés en insertion par une poignée de salariés déterminés et un encadrant technique hors pair, et confirment positivement le potentiel des produits développés et des marchés à cibler. Présentés en juin 2017 au Salon Emmaüs, ces produits ont recueilli des retours très positifs et plusieurs commandes, dont une de 12 jardinières pour le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



Conclusions de l'année 2017 et perspectives pour 2018

Les conclusions de ReQualif pour les fenêtres en bois ont donc permis à l'ADEME de lancer une nouvelle phase du projet, mi 2017, via une nouvelle convention (FENECOCIR). Elle porte sur l'étude de faisabilité d'une implantation opérationnelle, en économie circulaire, dans la région des Chantiers Peupins (Deux Sèvres).

Il s'agit de poursuivre l'étude appliquée pour trouver des réponses à des questions telles que :

- Comment organiser l'atelier de production efficacement ? Avec quels types de postes et d'équipements ?
- Comment mettre en place la collecte des fenêtres bois nécessaires à la réalisation des commandes auprès des partenaires (menuisiers, déchetteries) ?
- Comment développer un marché local et rester compétitif ?
- Les différents plans d'exploitation permettent-ils d'envisager la pérennité d'un développement d'activités ?



Les premiers résultats de l'étude permettent d'envisager une activité viable pour 4 salariés sur les Chantiers Peupins au vu des commandes en cours et confirmées depuis ce début d'année. Les prochains mois seront consacrés à trouver les ressources pour assurer la pérennité de l'activité et envisager un essaimage sur l'Île de France.

Quelques exemples de réalisations autour du projet

Une serre dans un jardin partagé de l'association ESPACES



La serre, réalisée en prototype par l'équipe de conception en 2016, a trouvé place dans un jardin partagé de Courbevoie.

Ceci a été rendu possible par l'Association ESPACES, qui anime ce jardin et a facilité tout le processus auprès des parties prenantes (mairie de Courbevoie, résidents de la copropriété et acteurs du jardin partagé). C'est avec son équipe en insertion locale que le montage a été effectué.



Ainsi qu'à la Communauté de Clermont de l'Oise



La Communauté de Clermont a elle aussi réalisé une serre, inspirée par le modèle de ReQualif vu au salon Emmaüs 2016. Simple, efficace et ... très beau résultat !

Forts de leur expérience en aérogommage, ils ont conseillé aux Chantiers Peupins l'équipement qui leur servira au deuxième semestre notamment pour la réalisation de la commande du Ministère.

En attendant d'autres opportunités de collaborations fructueuses en 2018...



Emmaüs Habitat : un projet d'envergure pour le projet Fenêtres détournées

Emmaüs Habitat a été choisi comme Maître d'Ouvrage d'un grand chantier pour un Foyer pour Jeunes Travailleurs (FJT) situé dans des bâtiments au bas des jardins du parc du Château de Versailles. L'association y réhabilitera 93 studios. Pour ce chantier, 170 fenêtres en bois vont être remplacées.

Les contacts entre Emmaüs Habitat et l'équipe du projet Fenêtres Détournées ont naturellement conduit les acteurs du projet à vouloir développer, sur le site, une serre et plusieurs jardinières, et à proposer à la Fondation d'Auteuil qui est le futur gestionnaire du site, de travailler sur l'ameublement des studios.



Ce projet exemplaire et ambitieux aura donc plusieurs volets :

- Réaliser le démantèlement des menuiseries déposées, directement sur site, en prestation d'insertion du chantier de reconstruction
- Trier les flux secondaires du démantèlement – verre, ferrailles, déchets ultimes, bois B et bois valorisable et les amener directement vers leurs centres de traitement spécifiques
- Définir avec les partenaires du FJT les cahiers des charges des objets en mesure d'être exploités dans le foyer par la suite (meubler d'intérieur et d'extérieur)
- Produire des objets dans des ateliers extérieurs (Chantiers Peupins et autres partenaires) et assurer leur installation dans le foyer pour diverses applications.



PARQUETS



TRÉTEAUX



PRODUITS POUR LE JARDINAGE



5. L'amélioration des pratiques

La formation

Le service formation d'Emmaüs France a publié son programme de formation pour l'année 2018. Ce plan de formation à destination des membres du mouvement a été envoyé à l'ensemble des groupes, et est disponible sur l'extranet dans la partie Soutien à « vos activités / la formation / l'offre de formation »

Tri et diagnostique d'appareils GEM

En 2017, Claude, le compagnon formateur qui assure la formation Tri et Diagnostique d'appareils GEM depuis de nombreuses années, a quitté le mouvement pour d'autres aventures. Cette formation n'a donc pu être reprogrammée en 2018. Le service formation et l'équipe filière, travaillent à remonter très rapidement une nouvelle offre de formation en matière de réemploi des EEE. L'idée est de proposer différents lieux de formation pour favoriser la mutualisation de proximité. Des nouvelles de ce projet courant 2018....

Du camion au Bric : Valorisez vos meubles

Une formation Emmaüs sur la réparation de meubles existe depuis plusieurs années. Cette formation intitulée « du camion au bric : valoriser vos meubles » se déroule en deux modules d'une semaine, dans la communauté de Tours.

Du camion au bric, valorisez vos meubles

Vous voulez réparer des meubles et les vendre mieux pour mieux les vendre ?

Public concerné

- Compagnes, compagnons, salariés en insertion,
- Adults, salariés locaux et saisonniers,
- Responsables de groupe ou de site.

Pré-requis : avoir passé un entretien individuel avec l'équipe pédagogique.

Un travail de suivi en pratique est demandé à chaque module entre les deux modules. Cette formation nécessite uniquement l'emport d'un matériel minimal et d'une perceuse.

Objectifs

- Acquiescer quelques techniques simples qui redonnent valeur à de jolis meubles inutilisés.

Contenus

- Nettoyage (brassage, ponçage, décapage),
- Réparation, réparation des mécanismes défectueux et des garnitures,
- Remplacement des ressorts manquants et des garnitures,
- Finition : teintes, cils, vernis.

À noter

- La formation est composée de deux modules indépendants.

Équipe pédagogique

- Guy ORBANY, Compagnon formateur « Groupes de Transmission de savoirs ».
- Laurent HAEFFNER, formateur.

Durée
5 jours et 5 jours
soit 70 heures de formation.

Dates & lieux

Session 1 : du 18 au 19 janvier et du 05 au 09 février 2018
Session 2 : du 06 au 09 mars et du 26 au 30 mars 2018
Session 3 : du 02 au 06 juillet et du 23 au 27 juillet 2018
Session 4 : du 24 au 28 septembre et du 15 au 19 octobre 2018 à Tours

Modalités
Jour 1 : 4h - 09h30 à 17h30
Jour 2 : 09h30 à 16h00

Coût financier
Rémunération offerte par la communauté. Les frais d'hébergement (hôtel partagé) et de transport sont à la charge du groupe.

Inscriptions
auprès de **Mélanie SOUARE**
lsoiare@emmaus-france.org
tel : 01 47 58 22 05
en nous renvoyant le bulletin d'inscription.

Financement **Levée à 1 participant**

Dates limites d'inscription
Session 1 : 04 janvier 2018
Session 2 : 05 février 2018
Session 3 : 04 juillet 2018
Session 4 : 27 août 2018

Le +
Mise en pratique entre les deux modules.

Service de la formation - **Cabinet FANDE SA**
01 47 58 22 10 - formation@emmaus-france.org

UNAMA
Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement

33
Année 2018

CQP « Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement »

Par ailleurs, la collaboration lancée en 2016, entre *Eco-mobilier*, l'UNAMA (Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement), et les acteurs de l'ESS, a abouti à la création d'une formation débouchant sur un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement ».

Elaborée autour de trois axes (organiser / maîtriser les bases / réparer et transformer), cette formation dure 18 jours, soit 108 heures, et permet de bénéficier d'un diplôme favorisant l'emploi auprès des acteurs de l'artisanat et du meuble.

Cette formation sera déployée sur le territoire en fonction des demandes. En raison des modalités de financement elle s'adresse plutôt aux personnes en contrats d'insertion, mais nous travaillons à des modalités qui permettraient à des compagnes et compagnons d'en bénéficier également.

A noter qu'un CQP « Formateur Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement » a également été créé.

Les journées régionales DEA avec Ateliers Réemploi



A l'occasion de ces journées, salarié(e)s, compagnes, compagnons et bénévoles sont invité(e)s à visiter les installations d'un centre de traitement des DEA puis à participer à un atelier de réemploi de mobilier. 4 journées régionales ont eu lieu en 2017 et d'autres sont prévues sur 2018.

L'objectif de ces rencontres est de comprendre le recyclage des meubles, et de lever de possibles appréhensions sur le réemploi. Ces ateliers ont permis aux visiteurs de mettre la main à la pâte et de se lancer dans des exercices avec ponceuses et pinces !

Le programme de tutoriels de rénovation de meubles

Après un long travail d'écriture et de réalisation, Emmaüs France et SIKANA ont mis en ligne un programme de 20 vidéos sur le réemploi de mobilier, filmé dans 4 groupes Emmaüs avec les compagnons et salariés.

Ce programme répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser le partage d'expérience au sein du mouvement, pour la transmission des savoirs
- Disposer et tester de nouveaux outils pédagogiques à destination des personnes accueillies chez Emmaüs
- Mieux valoriser le mobilier collecté par les groupes
- Développer la capacité de vente de mobilier dans les groupes
- Mettre en avant les savoir-faire d'Emmaüs auprès de nos donateurs et clients



Nous avons commencé à travailler avec quelques groupes sur l'utilisation de ces vidéos. L'enjeu est d'analyser les bonnes pratiques et les difficultés liées à l'usage de ces nouveaux supports pédagogiques auprès de compagnes, compagnons, salarié(e)s et bénévoles, dans l'optique de favoriser leur bon usage au sein du mouvement

Le programme est divisé en plusieurs chapitres, comprenant des vidéos d'une durée de 3 minutes environ.

Chapitre 1 : Introduction & techniques de base

Chapitre 2 : Méthodes faciles de valorisation d'un meuble

Chapitre 3 : Lavage et égrenage

Chapitre 4 : La technique du sablage

Chapitre 5 : Finition - peinture au pistolet

Chapitre 6 : Finition - peinture au pinceau

Chapitre 7 : Finition - cire et vernis

NB : SIKANA est une association dédiée au partage de connaissances et à l'autonomisation des personnes par l'acquisition de savoir-faire, grâce à des vidéos pédagogiques qu'elle élabore en collaboration avec des partenaires associatifs. L'ensemble des programmes élaborés par SIKANA est disponible à tous. Vous pouvez donc vous approprier d'autres tutoriels sur le bricolage, la création de meubles en palettes, le jardinage ...

Ce programme de vidéos est disponible à tous sur le site internet de SIKANA : <https://www.sikana.tv>, ainsi que sur les chaînes youtube de SIKANA et d'Emmaüs France (<https://www.youtube.com/user/emmausfrance>)

Elles peuvent être regardées sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il est également possible de les télécharger depuis le site de Sikana pour y accéder sans connexion à internet.

Spareka - un partenariat pour l'accès aux pièces détachées électro

Le partenariat mis en place fin 2015 est toujours existant.

Spareka – une start-up dédiée à l'auto-réparation – a mis à disposition des groupes Emmaüs une enveloppe financière de 30 000 euros, qui n'a pas encore été consommée. Si vous souhaitez en bénéficier, contactez-nous afin d'obtenir votre compte et votre code d'accès. Seuls les frais de port restent dus.

Spareka met également à disposition de tous, sur son site internet, plus de 500 vidéos de type tutoriel pour apprendre à changer une pièce. Ces vidéos concernent l'ensemble des équipements Electriques et Electroniques, petits ou gros. N'hésitez pas à vous en servir pour offrir une seconde vie à certains objets.



L'appel à projets « Atelier Electro »

Depuis trois ans, une enveloppe financière, liée à la convention avec Eco-systèmes, est dédiée à la rénovation des ateliers de réparation électro des groupes. L'édition 2017 a permis de soutenir 9 groupes dans cette démarche.



Avant

« Avant les travaux notre atelier ne ressemblait à un atelier électro que pour des yeux avertis, c'était un endroit sombre, sans espaces clairement définis, avec un réseau électrique et d'eau quasiment inexistant et mal en point. Suite à l'appel à projets nous avons pu engager de gros travaux de réhabilitation. Nous avons d'abord agrandi le local, en perçant un mur de parpaing, fait une chappe au sol pour n'avoir qu'un seul niveau. Puis nous avons créé à l'extérieur un quai de chargement /déchargement. Nous avons isolé le local puis un électricien plombier est intervenu pour mettre aux normes les réseaux d'eau et d'électricité. Enfin, nous avons installé un poêle à bois qui permet aux Compagnons de travailler dans de bonnes conditions. »

Depuis 2015, ce sont déjà 29 groupes qui ont bénéficié de ce dispositif, pour une enveloppe totale de plus de 240 000 euros. Parmi eux, l'exemple de la communauté de Saintes :

« Avant les travaux notre atelier ne ressemblait à un atelier électro que pour des yeux avertis, c'était un endroit sombre, sans espaces clairement définis, avec un réseau électrique et d'eau quasiment inexistant et mal en point. Suite à l'appel à projets nous avons pu engager de gros travaux de réhabilitation.

Nous avons d'abord agrandi le local, en



Après

Les standards de la réutilisation des Equipements Electriques et Electroniques

Lancé il y a deux ans, le travail sur l'élaboration d'une norme pour la réutilisation des D3E est sur le point d'aboutir. Sa publication et sa traduction sont prévues pour l'automne.

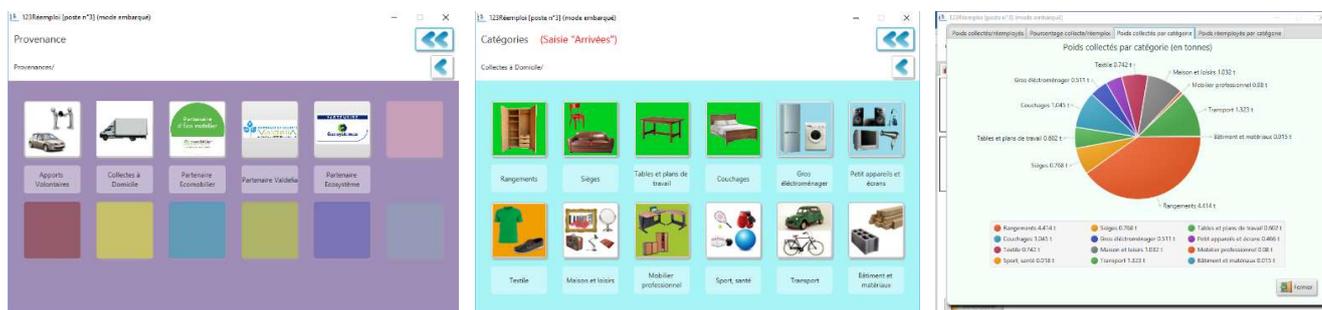
Il s'agit d'un projet européen mené par le CENELEC (*Le Comité Européen de Normalisation en Electronique et en Electrotechnique*) en lien avec différentes parties prenantes (dont Eco-systèmes et ENVIE pour la France) qui vise à établir les bonnes pratiques des acteurs de la réutilisation. Cette norme, lorsqu'elle sera traduite par l'AFNOR (*l'institut de normalisation pour la France*) n'aura pas de critère obligatoire, mais servira de guide dans le cadre d'un travail d'amélioration des pratiques en termes d'organisation des flux, traçabilité, sécurité, qualité des tests et information au public, qui sont les grands axes de cette démarche. Les structures qui la mettent en place pourront notamment apposer un label sur les appareils mis en vente.

Un travail d'analyse de nos pratiques et d'accompagnement sera entamé en lien avec Eco-systèmes, notamment auprès des groupes concernés par les collectes chez les distributeurs. Il s'agira d'un chantier important et complexe, mais qui va dans le sens de l'amélioration de nos pratiques.

Le programme 123Réemploi pour la traçabilité en 1 clic

Pour être en mesure de suivre les quantités de meubles collectés et réemployés, nous avons mis en place le programme *123Réemploi*. Un outil informatique simple à utiliser qui permet de comptabiliser les objets très facilement, et calculer les tonnages correspondants.

Des mises à jour ont été apportées, notamment pour permettre de faire des saisies par lots et pour générer la déclaration de façon automatique. A ce jour, 40 groupes en sont équipés.



6. L'actu des groupes

Les bonnes pratiques éco-responsables se développent dans les groupes

Les actions éco-responsables mises en œuvre ne servent pas seulement à maîtriser son impact sur l'environnement. Elles permettent aussi de faire des économies financières et d'avoir un impact positif sur les bénévoles, les compagnons et les salariés.



Les communautés de **Pamiers, Pau, Clermont de l'Oise, Albi, Nice** et bien d'autres ont développé des activités de **maraîchage et d'élevage**... Les tailles des potagers varient de quelques m² à 2 ou 3 hectares ! Quoi de mieux que de manger des légumes qui vivent au rythme des saisons et dans le respect de la biodiversité ? C'est à la fois meilleur en goût et pour la santé. Très souvent les potagers sont entretenus par des compagnes ou des compagnons. En été, certains peuvent même s'en occuper à temps plein ! Et le surplus peut être revendu aux clients qui viennent sur les communautés.



Emmaüs Action Ouest, Le Relais Bretagne, le Relais Est ont formé leurs chauffeurs à l'**écoconduite**. Le **Relais 75** et le **Relais 78** font, eux, partie du **programme CO2** porté par l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Le point commun entre ces 2 actions est qu'elles permettent de réduire la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre. Il est possible de passer d'une consommation de 17L à 12,5L au 100 km pour un véhicule léger. Cela permet aussi aux chauffeurs d'avoir une compétence supplémentaire qui pourra être valorisée. Par ailleurs, une étude de l'ADEME montre que les accidents pour les personnes qui ont été formées baissent de 10 à 15%.



Autre exemple : les **cuves de récupération d'eau**. Qu'elles soient sous terre ou visibles, il est possible de récupérer l'eau assez facilement et de s'en servir au quotidien.

La **Communauté de Fontaine Notre Dame** a 2 cuves de récupération d'eau de 15 000 L, rattachées aux sanitaires, et des citernes d'eau de 1000 L pour le nettoyage des camions et l'arrosage du jardin.

D'autres groupes ont mis en place cette pratique comme les **Ateliers du Bocage, le Relais Atlantique, la Communauté de Rédené, la communauté de Vannes, la communauté d'Angoulême**... pour nettoyer les camions, pour les sanitaires ou encore pour l'atelier de l'électroménager !



Le collectif Design et Artisanat

Trois structures du mouvement, L'Atelier Emmaüs, Emmaüs Alternatives (Les Résilientes) et Emmaüs Défi (Les ReCréateurs), ont décidé d'investir le champ du design, tout en étant fidèles aux valeurs de réemploi, de solidarité, et d'accompagnement d'Emmaüs. Pour partager leurs expériences, leurs similitudes et leurs particularités, ils ont créé ensemble le collectif « *Design et Artisanat* ».

Depuis longtemps, les groupes Emmaüs innovent en matière de création, mais ces projets viennent placer le travail de réemploi made in Emmaüs dans le monde du design haut de gamme. Les objets créés par ces structures ont ainsi investi les grands salons français de design et viennent prouver que même dans ce domaine, il est possible de faire « autrement » !

Une première expo/vente conjointe a eu lieu en novembre 2017 à la boutique Emmaüs du 104, à Paris.

Le boom de l'aéro-gommage

De plus en plus de groupes Emmaüs pratiquent l'aéro-gommage, qui consiste à utiliser une machine pour projeter du sable (ou du verre selon les procédés) à très haute pression pour décaper des meubles. La technique permet ainsi de retirer les couches de vernis et de peinture d'un meuble pour le rendre « brut ».

Ce procédé favorise le réemploi car il redonne un tout nouveau potentiel à des meubles qui n'étaient plus à la mode ou qui étaient abîmés. De nombreux groupes ont déjà leur machine, et ceux de la région Haut de France ont même procédé à un achat groupé.

Quelques exemples : Clermont de l'Oise, Mauléon, Grenoble, Montauban, Quimperlé, Aurillac, Saint Omer...



Le Partenariat avec Maisons Du Monde

A l'initiative d'*Eco-mobilier*, la plateforme logistique de Maisons du Monde a proposé au mouvement Emmaüs de récupérer du mobilier issu de ses retours clients. Après une phase d'expérimentation locale, le partenariat est devenu plus important. Aujourd'hui géré logistiquement par la communauté EMRA, ce partenariat a permis de collecter depuis mai 2017 plus de 20 000 meubles, dispatchés sur une centaine de structures Emmaüs en France.

Label : La vente en ligne avec Valdélia

Dans le cadre du partenariat entre Emmaüs France et *Valdélia*, le réemploi des éléments d'ameublement professionnel est un levier qui pourrait permettre le développement de nouvelles activités au sein du mouvement. Un de ces axes de développement est le lancement d'une expérimentation sur la vente en ligne de mobilier professionnel via la vitrine Label Emmaüs.

L'expérimentation plate-forme livre

Une expérimentation associe la boutique en ligne label Emmaüs, les Ateliers du Bocage et Emmaüs Action Ouest sur la massification et la vente de livres via internet.

Chaque année, Emmaüs collecte 27 millions de livres, soit 12 000 tonnes, qui sont vendus dans ses 376 espaces de vente. Ces résultats font d'Emmaüs le premier réseau de librairies d'occasion en France. Le lancement de Label Emmaüs permet aujourd'hui d'optimiser les performances de la vente des livres avec l'ouverture d'une librairie en ligne, qui s'appuie sur trois plateformes livres (ADB ; Emmaüs Action Ouest ; Label) et prochainement une quatrième (Le lien – la plateforme textile Emmaüs dans la Nièvre). Cela a permis la création de 10 emplois en insertion. Les livres sont issus du don de particuliers et des invendus de plusieurs groupes Emmaüs.

Emmaüs Forbach et Faubourg 132 inventent le BRIC

La communauté Emmaüs de Forbach a accueilli pendant 3 ans le collectif de designers Faubourg 132. De cette collaboration est né BRIC, un tout nouveau matériau fabriqué à partir des déchets de vaisselles de la communauté, et qui permet de concevoir de nouveaux objets en matière recyclée, mais aussi des dalles de carrelages.

Ce procédé offre des perspectives tout à fait révolutionnaires pour le recyclage !



Emmaüs Pamiers se lance sur le Froid

La loi ne permet pas de manipuler les circuits frigorifiques des appareils tels que les réfrigérateurs et congélateurs sans habilitation, ce qui peut freiner le réemploi. La communauté Emmaüs de Pamiers a décidé de passer les autorisations nécessaires (pour la structure et pour le personnel) afin de pouvoir procéder à des réparations.

Ce projet vient d'aboutir, et à terme, la communauté pourrait proposer de mutualiser les flux de GEM F (Gros Electroménagers de type Froid) pour créer une plateforme régionale de réemploi du froid.

7. Communication et événements

Le salon 2017

Le plus grand bric-à-brac de France a apporté un solide coup de projecteur sur notre rôle de passeur de culture en tant que « première librairie de France » mais aussi sur nos savoir-faire en matière de réemploi et consommation responsable et nos capacités d'innovation. Cette édition a été marquée par un village de la Récup ambitieux proposant aux visiteurs de découvrir les expérimentations les plus innovantes du mouvement. Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, et Anne Hidalgo, Maire de Paris, ont apprécié.



Le travail du mouvement Emmaüs en lien avec les filières a une nouvelle fois été rendu visible via un espace de communication et de sensibilisation, animé par l'association Les Connexions et bien sûr par les stands thématiques consacrés à l'Electroménager et au Multimédia d'une part et au textile d'autre part. Salariés, bénévoles et partenaires nous ont permis de collecter respectivement 30 000 et 40 000 € pour la solidarité.



Participation au Festival Atmosphères à Courbevoie



Ce festival se tenait à la Défense les 10 et 11 octobre 2017. L'occasion pour une équipe de 3 mousquetaires des Chantiers Peupins, Frédéric, Guillaume et Antoine de monter à la capitale et réaliser des démonstrations de leur savoir-faire dans le réemploi de fenêtres, aidés en cela par les trois conceptrices, Camille Muret-Lilti, Iana Stoyanova et Rachel Jozefowicz. Ces dernières

sont toujours très disponibles pour mettre leur énergie à la promotion du projet qu'elles soutiennent de longue date.

L'occasion aussi de partager leur enthousiasme et leurs valeurs avec des personnalités politiques intéressées par les réalisations autour du projet.



L'opération Collecte de jouets reconduite en 2018

A la demande de nombreux partenaires, Eco-systèmes relance l'opération « laisse parler ton cœur » pour la collecte de jouets. Cette année l'opération aura lieu avec le soutien des collectivités locales qui proposeront des points de collecte au sein de certains établissements publics : écoles, déchetteries, mairies

Emmaüs et l'Economie-circulaire

En octobre, au lancement des travaux sur l'élaboration de la feuille de route du gouvernement sur l'Economie Circulaire, Thierry Kuhn a été nommé Ambassadeur de l'Economie Circulaire, et a présidé un des 4 groupes de travail sur la Production et la Consommation durable.

Emmaüs France a pu porter des propositions ambitieuses sur le réemploi telles que fixer un objectif national de réemploi associé à un objectif de création d'emplois, créer de nouvelles filières REP pour les produits non couverts actuellement. D'autres acteurs nous ont rejoints et ont signé la tribune « économie circulaire ET solidaire : une occasion manquée ? ».

Certaines de nos propositions ont été reprises dans la feuille de route économie circulaire (FREC) parue ce 23 avril: **fixer des objectifs de réemploi aux filières REP, des taux de mise à disposition de produits collectés aux acteurs de l'ESS et faire valoir d'ici 2019 pour la filière textile les grands principes de la lutte contre le gaspillage alimentaire afin de s'assurer que les invendus ne soient ni jetés, ni éliminés.** Il est également question de travailler sur de nouvelles filières REP dans le secteur des jouets, des articles de sport et de loisirs et des articles de bricolage et de jardin ; autant de déchets qui ne représenteront plus un coût pour les groupes Emmaüs. Enfin, afin d'augmenter la collecte des téléphones portables, un dispositif financier sera étudié pour favoriser la reprise de ces téléphones.



La convention Emmaüs-France avec l'ADEME

A l'occasion du lancement du mois de l'ESS, Emmaüs France a signé une convention cadre avec l'Ademe. Cet accord a pour objectif de mettre en place des partenariats autour d'actions communes en lien avec la Transition Ecologique et Solidaire et l'Economie circulaire pour la période 2018-2020. Il se décline en 4 grands axes :

- Sécuriser l'activité par la montée en compétence
- Expérimentation, innovation, essaimage
- Promotion du réemploi, consommation responsable
- Réflexion stratégique sur le réemploi dans les filières

Les trophées Emmaüs du meuble de réemploi



Emmaüs France, en partenariat avec la Fondation Maisons du Monde, organisent un concours national de relooking de meubles !

L'objectif est de témoigner du talent et de la créativité dont savent faire preuve compagnes, compagnons, salariés et bénévoles dans le cadre des activités de réemploi. Ce concours se veut à la fois amusant et militant ! Il permettra d'illustrer qu'on peut se faire plaisir tout en achetant solidaire !

Les plus beaux meubles seront achetés par Emmaüs France et mis en ligne sur les réseaux sociaux. Ils seront aussi exposés lors d'événements futurs. Un prix du public et un prix du jury viendront récompenser deux projets qui recevront un prix pour acheter de l'équipement et de l'outillage. Le prix du Jury sera également invité à une journée dans les ateliers de l'ébénisterie de Maisons du Monde.



La Fabrique à l'honneur de la Maison France 5



L'émission La Maison France 5 s'est invitée à La Fabrique d'Emmaüs Var pour découvrir un espace de création où les compagnons donnent aux meubles une seconde vie !

Vous pouvez revoir cette émission sur la page facebook d'Emmaüs France :

<https://www.facebook.com/emmausfrance/videos/1758669117486794>

8. Pour les autres déchets spécifiques

Outre les 3 grandes filières pour lesquelles Emmaüs France a mis en place des dispositifs d'accompagnement nationaux, voici quelques conseils pratiques pour la gestion de vos déchets :

Piles et Accus

Emmaüs France et SCRELEC ont mis en place un accord type pour la reprise des piles et accus dans les groupes. La collecte est gratuite. www.batribox.fr

Lampes

Depuis la fusion entre recylum et Eco-systèmes, c'est le nouvel éco-organisme ES-R qui est en charge de la collecte et du traitement des lampes. Si vous souhaitez bénéficier d'un service de reprise sur site ou connaître la liste de points d'apport : www.recylum.com

Téléphones portables

Les Ateliers du Bocage (ADB) sont désormais le prestataire ESS unique pour le traitement des téléphones portables collectés par les éco-organismes de la filière D3E. Les ADB proposent aussi un service de récupération des téléphones portables en vue de réemploi via des cartons prêts à envoyer. A noter que les ADB ont investi dans un outil de réparation des écrans de smartphones.

Cartouches d'encre

La filière des cartouches d'encre est en pleine restructuration. Différentes évolutions réglementaires (notamment l'intégration des cartouches à la filière D3E en 2018) et des regroupements d'acteurs ont conduit les acteurs à réfléchir à une nouvelle organisation.

Les ADB sont encore une fois en première ligne en tant que leader sur la collecte et le reconditionnement.

Bouteilles de gaz

Les différents fabricants de bouteilles sont tenus de reprendre les bouteilles vides usagées. Les groupes Emmaüs peuvent contacter les différents propaniers pour faire enlever leur stock de bouteilles de gaz usagées, et bénéficier des accords de reprise négociés par Emmaüs France auprès de certains d'entre eux.

Déchets diffus spécifiques : produits d'entretien, de bricolage et de jardinage

Cette filière, qui concerne tous les déchets spécifiques issus des ménages, est sous la responsabilité de l'éco-organisme Eco-DDS. Comme pour les autres filières à responsabilité élargie du producteur (REP) des points de collecte sur lesquels chacun peut déposer ces déchets sont référencés sur le site <http://www.mesdechets.specifiques.com>

Ces points de dépôts sont soit des déchetteries soit des magasins, accessibles aux groupes Emmaüs gratuitement.

Plastiques

Suite à de nombreuses demandes des groupes, nous avons pris contact avec des professionnels du recyclage du plastique. Compte tenu de la diversité des plastiques (compositions, densité, couleur) il n'est actuellement pas envisageable de recycler les déchets plastiques des groupes. Seules les chutes industrielles homogènes sont aujourd'hui recyclées. Une situation qui pourrait évoluer dans les prochaines années puisque les pouvoirs publics se sont fixés comme engagement de recycler 100% des plastiques d'ici 2025.

Evolution de la réglementation sur les ICPE - DEEE, textile, papiers, cartons, métaux, ...

Le décret n°2018-458 du 6 juin 2018 modifie la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et allège les niveaux de classement. Les rubriques en lien avec l'activité des groupes Emmaüs sont :

2711- Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques

2713- Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux

2714- Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets non dangereux de papiers, cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois

Retrouvez le décret avec les nouvelles rubriques sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr>

9. En savoir plus

SAVE THE DATE !

La prochaine édition de la Journée de la Récup aura lieu le mardi 2 octobre à Montreuil.



La base documentaire de l'ADEME

De nombreux documents sont disponibles gratuitement sur le site de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de Maitrise de l'Energie) dans la partie médiathèque. Sur la thématique déchets par exemple, vous pouvez y retrouver les rapports annuels complets et les synthèses concernant chacune des filières REP, utilisés pour ce document. Vous pourrez également y trouver de nombreux rapports, études, et enquêtes sur l'ensemble des thématiques liées aux filières, au réemploi, aux pratiques environnementales ...

Voici quelques exemples :

- L'enquête sur les perceptions et pratiques des français en matière d'autoréparation
- L'enquête sur la quantification des équipements électriques et électroniques au sein des ménages
- L'étude sur le Réemploi des EEE ménagers
- Le panorama sur la deuxième vie des produits en France : Réemploi et Réutilisation
- Le rapport de recherche sur l'obsolescence des téléphones portables
- Le Guide bien vivre en « Zero Déchets »
- Le Guide pratique de la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective
- Le Guide de l'éco-responsabilité

www.ademe.fr/mediatheque/

OPTIGEDE

OPTIGEDE est une plate-forme d'échanges et de diffusion d'outils et de retours d'expérience sur la prévention et la gestion des déchets. Vous pouvez y retrouver de nombreuses fiches pratiques présentant des actions en lien avec les thématiques réemploi, déchets et environnement.

www.optigede.ademe.fr/